

Atelier de réflexion sur la Stratégie Nationale d'Aménagement Pastoral en zone sahélienne.

Abéché, les 07 et 8 avril 2014

Synthèse des travaux

L'atelier de réflexion sur la Stratégie Nationale d'Aménagement Pastoral en zone sahélienne s'est tenu du 07 au 08 avril 2014 à l'école Normale Supérieure d'Abéché. Cet atelier qui a regroupé une trentaine de participants venant des treize (13) Régions notamment : le Lac, le Kanem, le Bahr El Gazal, le Hadjer Lamis, le Batha, le Ouaddaï, le Chari-Baguirmi, le Salamat, le Guerra, l'Ennedi Est, l'Ennedi Ouest, le Borkou et le Tibesti vise comme objectifs :

- Proposer une planification prenant en compte la dynamique de l'élevage pastoral en cours ;
- Faire une esquisse de zonage des problématiques d'aménagement pastoral ;
- Proposer des axes stratégiques pour des investissements prioritaires futurs.

Ont pris part à l'atelier :

- six (6) Délégués régionaux de l'Elevage : Ouaddaï, Salamat, Batha, Guerra, Borkou et Tibesti ;
- deux (2) Délégués régionaux de l'Agriculture : Ouaddaï et Salamat
- Quatre (4) Délégués régionaux de l'Aménagement du Territoire: Guerra, Borkou, Wadi Fira et Batha ;
- Quatre (4) Délégués régionaux de l'Hydraulique: Nord/Ouest (Mao/Bol), Batha, DHRU Est et Borkou ;
- trois (3) Délégués régionaux de l'Environnement: Salamat, Lac, Borkou,
- Un (1) Représentant des éleveurs ;
- Deux référents de la plate forme pastorale (DGDPPA et DSSP);
- L'Expert en appui à la plateforme pastorale ;
- Trois consultants ;

La cérémonie d'ouverture officielle présidée par le Secrétaire Général de la Région du Ouaddaï, représentant son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Région du Ouaddaï a été marquée par trois temps forts : il s'agit du mot de bienvenue du Délégué MDDPA Président du Comité d'Organisation, de l'allocution du Directeur Général Adjoint du Développement Pastoral et des Productions Animales, et du discours solennel d'ouverture de l'Atelier par le Gouverneur de la Région du Ouaddaï.

Dans ses propos liminaires, le Président du comité d'organisation a d'abord salué la présence des illustres invités et souhaité une cordiale bienvenue aux participants et autres partenaires qui ont effectué le déplacement d'Abéché. Le président a en outre présenté toute sa gratitude à son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Région du Ouaddaï pour avoir bien voulu accepter de présider la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

Dans son intervention, le Directeur Général Adjoint du Développement Pastoral et des Productions Animales a rappelé le rôle de l'élevage comme outil incontournable dans la lutte contre la pauvreté au Tchad et une garantie pour la sécurité alimentaire et l'amélioration de la

vie des populations. Il a en outre insisté sur la place qu'occupe le pastoralisme dans le développement de l'élevage et qu'il mérite en ce sens toute notre attention dans ce contexte marqué par des mutations socio-économiques et environnementales graves. Il a en outre rappelé que des outils stratégiques de soutien au pastoralisme comme le schéma Directeur de l'Eau et de l'assainissement (SDEA) et le Plan National de Développement de l'élevage (PNDE) n'ont pas fait l'objet de concertation interministérielle lors de leur conception. Une réflexion concertée sur l'aménagement et la gestion des ressources pastorales s'avère nécessaire dans la mesure où le développement étant une affaire de tous. Pour finir, le Directeur Général Adjoint a adressé au nom du Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales, Président de la Plateforme pastorale du Tchad, toute sa gratitude à l'endroit de l'AFD pour son appui et son accompagnement dans ce processus.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Secrétaire Général de la Région du Ouaddaï a souhaité à tous les participants une cordiale bienvenue et un agréable séjour à Abéché. Le représentant de son excellence Monsieur le Gouverneur, après avoir rappelé les objectifs de l'atelier, a situé l'importance de l'élevage dans l'économie nationale et la lutte contre l'insécurité alimentaire. Il a souligné l'intérêt de l'élaboration d'une stratégie d'aménagement pastoral. Le SGR a enfin rappelé quelques principes directeurs devant guider les travaux de l'atelier mais surtout la cohérence avec les instruments stratégiques que sont le Code foncier, le SDEA et le PNDE. Il a enfin invité les participants à mettre tout leur sérieux afin qu'à l'issue de cet atelier, des axes stratégiques d'aménagement pastoral pour la zone saharosahélienne soient clairement définis.

Après le cérémonial d'ouverture et le retrait des personnalités, les travaux de l'atelier ont débuté par la mise en place d'un bureau de présidium composé de :

- Président : Monsieur Mahamat Souleyman Béchir, Délégué Régional de l'Hydraulique Rural et Urbaine de l'Est ;
- Rapporteurs : Dr Ali Brahim Béchir, Consultant et Abderamane Mahamat Kallé, Chef de Division aménagement de la DSSP.

Prenant la direction des travaux, le Président du présidium a présenté aux participants le programme de l'atelier qui a été adopté. La séance a été ensuite suspendue pour la pause café. Les trois (3) interventions qui ont marqué la reprise des travaux après la pause se sont focalisés sur :

1. La démarche de l'élaboration de la stratégie nationale d'aménagement pastoral au Tchad ;
2. L'état des lieux des ressources en eau et les principaux questionnements ;
3. Les pratiques relatives à l'élevage pastoral.

La première intervention est celle de M. Bertrand Guibert, Consultant international. Elle a fourni des informations générales sur la démarche méthodologique adoptée dans le processus d'élaboration de la stratégie tout en insistant sur la nécessité d'aborder la réflexion à deux niveaux (d'abord national, puis régional). Il a en outre rappelé les trois composantes du pastoralisme qui sont l'Homme, l'Environnement et les Animaux. Quelques éléments de diagnostic de l'élevage pastoral axés sur les défis et les actions envisageables et la vision technicienne de la problématique du développement pastoral n'ont également été perdus de vue.

Le deuxième intervenant, M. Djimasngar Madjidé consultant national, a abordé les problématiques de l'hydraulique pastorale au Tchad. Cette présentation a permis aux participants de connaître les orientations stratégiques nationales en matière d'hydraulique pastorale au Tchad telles que définies dans le Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA) notamment (i) une meilleure répartition des ouvrages hydrauliques pastorales sur l'ensemble du territoire, (ii) l'équipement des axes de mobilité des éleveurs et des pistes commerciales, (iii) le renforcement du cadre légal et institutionnel et, (iv) le renforcement des capacités nationales.

Après avoir montré la variabilité pluviométrique sur la période allant de 1950 à 2000, la disponibilité en eau de surface grâce à l'existence d'une grande cuvette et les eaux de profondeur, l'intervenant a décrit les différents points d'eau pastoraux (les mares naturelles, les mares artificielles, les puisards, les puits traditionnels, les puits pastoraux et les stations pastorales), la variation saisonnière de leur utilisation et les problèmes qui se posent. L'hydraulique étant au cœur du développement pastoral, il est impératif de tenir compte du relief, des ressources souterraines et surtout raisonner l'emplacement d'un point d'eau dans un espace quelconque.

La troisième intervention est celle de Dr Ali Brahim Béchir, Consultant. Elle est axée sur le potentiel de production animale, la conduite de l'élevage, le dispositif d'appui, les ressources pastorales, les principales évolutions (population humaine, cheptel et surfaces emblavées). Tout en soulignant la dynamique d'occupation de l'espace, l'intervenant a fait remarquer qu'en raison d'un certain nombre de contingences (réduction des potentialités fourragères, insécurité, défrichage de certaines zones avec corollaire la destruction des niches de mouches tsé-tsé), la pratique de la transhumance de certains groupes sociaux a changé tant sur le plan itinéraire que sur le plan amplitude. A cela s'ajoute l'accès aux marchés à bétail. Pour finir, le consultant s'interroge sur la prise en compte de toutes ces dimensions pour l'élaboration de la stratégie nationale d'aménagement pastoral.

Ces présentations ont été suivies de contributions et de questionnements sur un certain nombre de points en l'occurrence :

- La destruction des peuplements d'*Acacia seyal* pour l'implantation des champs de berbéré ;
- La prise en compte des spécificités régionales dans l'implantation des ouvrages hydrauliques ;
- La prise en compte de l'occupation des sols et du zonage dans le code pastoral ;
- Relation code pastoral et code foncier ;
- la nappe de gré de Nubie, ses origines et sa composition chimique ;
- la problématique des aires protégées et la politique d'aménagement du territoire environnant ;
- la place de l'éleveur, acteur principal dans la réflexion menée, son adhésion au processus ;
- place de l'élevage dans la politique de décentralisation ;
- la problématique de la mobilisation de la nappe artésienne du Borkou pour le développement de l'élevage ;

- le problème d'entretien et de maintenance des ouvrages.

Les consultants ont apporté des éléments de clarifications en réponse aux différentes préoccupations. Par ailleurs, ils ont tenu à préciser que les interrogations et préoccupations mentionnées plus haut seront largement prises en compte dans la réflexion qui sera menée. Ainsi, des orientations devant mener à une définition des axes stratégiques formulées par les participants mettent l'accent sur :

- l'inventaire et l'entretien des points d'eau au niveau national ;
- la prise en compte des éleveurs dans la politique de décentralisation ;
- élargissement du cadre de concertation dans le cadre du code pastoral ;
- l'installation des ouvrages sans aucune mesure d'accompagnement ;
- création des cellules de maintenance des ouvrages comme celles mise en place dans le cadre de l'hydraulique villageoise...

-

Une esquisse de zonage a été ensuite présentée aux participants. Celles-ci subdivise la zone Saharo-sahélienne en 16 unités homogènes que sont:

- Batha, Guerra (moins Barh Signaka ou Melfi), Barh El Gazal, Wadi Fira Ouest + Aboudeya ;
- Borkou, Tibesti, Ennedi Est et Ennedi Ouest ;
- Lac, Kanem et Chari-Baguirmi ;
- Wadi Fira Est, Ouaddaï, Dar Sial et Salamat (moins Aboudeya).

Les limites des différentes unités n'étant pas fixes, par conséquent, il faudra tenir compte de l'homogénéité ou des similitudes à l'intersection des unités. Par souci d'efficacité, les différentes unités ont été ensuite regroupées en quatre groupes dont trois animés par les consultants et un groupe encadré par l'expert en appui à la plate forme pastorale. Les groupes sont parvenus à renseigner les différentes variables notamment :

- (i) les potentialités/conditionnalités et contraintes de mobilisation des eaux
- (ii) la nature des points d'eau dominants ;
- (iii) les contraintes (mobilité, foncier et accès aux ressources)
- (iv) potentiel fourrager ;
- (v) sensibilité environnementale.

Des recommandations stratégiques ont été formulées en matière d'aménagements pastoraux prioritaires, d'ingénierie sociale, d'accès aux services d'éducation, accès aux services de santé animale et les mesures environnementales. Des observations et remarques pertinentes ont été faites lors de la restitution en plénière. Les échanges riches et variés ont porté sur les aspects suivants : la sensibilité environnementale, l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé), l'adéquation types d'ouvrages hydrauliques et zones.

A l'issu des échanges très fructueux et tenant compte des observations des uns et des autres, les travaux des groupes ont été adoptés.

Abéché, le 08 avril 2014

Les rapporteurs